



**MINISTÈRE
CHARGÉ DES
PETITES ET MOYENNES
ENTREPRISES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Bruno Le Maire et Olivier Dussopt félicitent
les douaniers français qui ont empêché
l'exportation illégale de plus de 400 tonnes
de déchets au mois d'avril**

Paris, le 12 mai 2021
N°990

Bruno Le Maire, ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance et Olivier Dussopt, ministre délégué chargé des Comptes publics, félicitent les douaniers français, qui ont empêché l'exportation illégale de plus de 400 tonnes de déchets au mois d'avril.

Plusieurs services douaniers de métropole et d'Outre-Mer ont contribué à empêcher les exportations illégales de déchets :

- Les douaniers du **Havre** ont bloqué l'exportation de 250 tonnes des déchets, se composant de :
 - 25 040 kg de déchets plastiques contenant principalement de l'aluminium vers Hong Kong
 - 54 200 kg de mélange de métaux et de plastiques de type polyamide destinés à la Chine
 - 49 740 kg de déchets plastiques, bois, métaux, câbles électriques, caoutchouc en partance pour la Thaïlande
 - 101 060 kg de mélange de matières plastiques, de morceaux de câbles électriques, débris de métaux communs de caoutchouc à destination de la Malaisie
 - 22 320 kg de déchets métalliques en aluminium là encore en partance pour la Chine.
- A **Marseille**, les services ont intercepté deux exportations portant respectivement sur 49 320 kg et 47 620 kg de déchets métalliques en partance pour le Pakistan.
- Les douaniers de **Bordeaux** ont bloqué 25 180 kg d'un mélange de déchets dangereux qui partaient pour l'Espagne.
- Enfin, les services de la direction régionale de la **Réunion** ont stoppé l'exportation illégale vers Madagascar d'un conteneur renfermant 597 batteries usagées d'un poids de 10 tonnes et 184 pneus, usagés également. La déclaration mentionnait de la friperie et de l'électroménager. A noter, qu'ils avaient déjà intercepté trois conteneurs fin février, qui partaient pour Taïwan avec 62 tonnes de déchets ferreux et de pièces de véhicules hors d'usage non dépolluées.

Bruno Le Maire a déclaré : « *L'écologie est au cœur des préoccupations des Français et du gouvernement. Les exportations de déchets illégales sont néfastes à la préservation de l'environnement. Je félicite donc les douaniers français pour leur mobilisation au service de notre planète. En effet, ils luttent quotidiennement contre l'exportation illégale de nos déchets et empêchent les importations sauvages de déchets. En 2020, leur travail a permis d'intercepter sur notre, 12 957 tonnes de déchets, que ce soit à l'importation ou à l'exportation.* ».

Olivier Dussopt a déclaré : « *Les transferts transfrontaliers illégaux de déchets saccagent notre planète. Ces trafics prolifèrent à cause d'opérateurs irresponsables qui tentent de se soustraire à leurs obligations environnementales en allant polluer ailleurs. Le Gouvernement mène une politique de tolérance zéro face à ces manquements. Je remercie une nouvelle fois tous les douaniers français pour leur vigilance et leur rôle de protection.* ».

Les transferts transfrontaliers de déchets sont régulés à l'échelle internationale par la Convention de Bâle (*pour les déchets dangereux*), transposée en droit de l'Union par le règlement (CE) n° 1013/006 du 14 juin 2006 (*pour les déchets dangereux et non dangereux*). Elle interdit l'exportation de déchets vers les pays ne disposant pas de capacités de retraitement adaptées. La douane française qui veille au respect de la Convention de Bâle dont la France est signataire et contribue à la protection de l'environnement.

POUR ALLER PLUS LOIN

- L'album photos : <https://www.flickr.com/gp/douanefrance/m04z71>
- Les rushs vidéos des pneus et batteries saisis à la Réunion : télécharger
- L'infographie sur les trafics de déchets : télécharger
- La réglementation sur les importations et exportations de déchets : <https://www.douane.gouv.fr/demarche/importer-ou-exporter-des-dechets>

Crédit images : Douane française

Contacts presse :

Cabinet de Bruno Le Maire

01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet d'Olivier Dussopt :

01 53 18 45 26 / 57 - presse.mcp@cabinets.finances.gouv.fr

Douane :

01 57 53 41 03 – presse@douane.finances.gouv.fr